

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

PHCG EUROPEAN MACRO PICKS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion de surperformer son indicateur de référence l'EURO STOXX 50 NR (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée. Il est classé « Actions de pays de la zone euro ».

PHCG European Macro Picks est un fonds dynamique recherchant à optimiser la performance à long terme au moyen d'une gestion discrétionnaire sur les marchés des actions de la zone euro principalement.

En effectuant une gestion qui privilégie l'analyse de l'évolution de l'économie afin d'améliorer la détection de secteurs et de valeurs présentant un potentiel de revalorisation, l'OPCVM privilégie les actions à capitalisation élevée de la Zone Euro sans contrainte de répartition sectorielle particulière.

La surperformance par rapport à l'indice EURO STOXX 50 NR est donc atteinte par le biais de la sélection de valeurs principalement émises dans la zone euro (stock picking).

L'OPCVM étant éligible au PEA, il doit respecter en permanence un investissement minimum de 75% en titres éligibles au PEA.

Indicateur de référence

EUROSTOXX 50 NR (dividendes réinvestis)

L'indice EURO STOXX 50 NR est un indice de référence boursier calculé par la société STOXX Limited comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 50 actions représentatives des plus grandes capitalisations de la zone Euro. Les actions entrant dans la composition de l'indice sont sélectionnées pour leur capitalisation et leur liquidité. La convention de calcul de l'indice est telle qu'il est tenu compte du réinvestissement des dividendes. Des informations complémentaires sur l'indice sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.stoxx.com.

Cet indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur Stoxx limited de l'indice de référence EURO STOXX 50 NR n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la SGP dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. Cet indicateur ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement, mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. La composition de l'OPCVM peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur un processus en deux phases distinctes et complémentaires.

- L'analyse de la situation économique : une attention particulière est donnée à l'évolution de l'économie dans les principales zones (Europe puis Etats-Unis, et Asie). L'objectif est de mieux appréhender les phases d'expansion ou de contraction des principales zones économiques pour optimiser la sélection de titres.

- Le stock-picking : fort du scénario économique attendu, le choix des titres se fait en fonction de la combinaison de plusieurs critères comme l'impact de l'économie, la qualité des fondamentaux et le

niveau de valorisation. La décision d'investissement peut se faire en fonction sur un ou plusieurs de ces trois critères.

Le portefeuille est en permanence exposé, essentiellement en direct ou via des OPCVM ou FIA éventuellement, à hauteur de 60% au moins en actions et autres titres assimilés dont les émetteurs ont leur siège social dans un ou plusieurs pays de la zone euro, de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs économiques, en privilégiant les titres à capitalisation élevée (> 1 Md€). Ce niveau peut atteindre 100% en fonction de l'analyse de la situation économique et des opportunités d'investissement, notamment en termes de valorisation.

Pour la partie de l'OPCVM investie en actions, les choix porteront essentiellement sur des sociétés de grande capitalisation (supérieure à un milliard d'euros) ayant leur siège social dans les pays de la zone euro. Il s'autorise également à être exposé, directement ou indirectement via des OPCVM, aux marchés réglementés des actions de petites et moyennes capitalisations, dans la limite de 30% maximum de l'actif.

En complément des pays de la zone euro, et dans la limite de 10% de son actif, l'OPCVMs'autorise à s'exposer, en direct ou via des OPC, en actions émises hors des pays de la zone euro.

Pour le solde de l'actif, le gérant peut s'exposer, en direct ou via des OPC ou FIA, dans des instruments financiers de taux libellés en euro, jusqu'à 25% de l'actif maximum. Il s'agit de titres de créance et instruments du marché monétaire, du secteur public ou du secteur privé, dans la limite d'une notation de type Investment Grade au moment de l'acquisition, soit une notation minimum égale à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle de Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente établie par la société de gestion ou par autre agence de rating. Il s'autorise néanmoins à conserver les titres dégradés, en dessous des seuils de notation ci-dessus, dans la limite de 10% de l'actif du fonds. Il n'investit pas directement en titres non notés, ni en OPC « high yield ».

La fourchette de sensibilité de l'OPC au risque de taux est comprise entre 0 et 6.

L'OPCVM peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger, des Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français ou des FIA de droit français jusqu'à 10 % de son actif net.

Le risque de change sur des devises hors euro est limité à 10%.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change.
- titres intégrant des dérivés, utilisés à titre d'exposition au risque d'action.

Ces instruments n'entraînent pas une surexposition du portefeuille

Profil de risque

Risque de crédit :

Une partie du portefeuille peut être exposée aux instruments de taux et l'OPCVM est alors exposé au risque de crédit sur les émetteurs souverains, publics ou privés. En cas de dégradation de la qualité de ces émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

COMMENTAIRE DE GESTION

Politique de gestion annuelle

PHCG EUROPEAN MACRO PICKS

Période du 29/12/2017 au 31/12/2018

Analyse des performances du fonds

Part I (FR0011109081) au 31/12/2018 :

VL : 1,453.57 EUR

Nombre de parts en circulation : 7,095.306

Actif net : 10,313,583.93 EUR

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de – 23.1%% et celle de son benchmark, l'euro stock 50 Net Return est de – 12.0%

Part R (FR0011101088) au 31/12/2018 :

VL : 137.45 EUR

Nombre de parts en circulation : 133,185.18

Actif net : 18,306,658.28 EUR

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de – 23.9% (part R) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 Net Return est de – 12.0%

Part I\$ (FR0013253515) au 31/12/2018 :

VL : USD 867.91

Nombre de parts en circulation : 241

Actif net : USD 209,168.51 (182,687.90 EUR)

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de – 21.0% (part R) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 Net Return est de – 12.0%

Part R\$ (FR0013253523) au 31/12/2018 :

VL : USD 84.91

Nombre de parts en circulation : 14,414.819

Actif net : USD 1,223,984.16 (1,069,028.48 EUR)

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de – 22.3% (part R) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 Net Return est de – 12.0%

Inventaire du portefeuille au 31/12/2018 :

ISIN Code	ShortName	Devise	Quantité	Cours	Valorisation boursière €	Pondération	Classe d'Actif
FR0000120404	Accor SA	EUR	23,000	37.11	853,530.00	2.86%	Action
DE0008404005	Allianz SE	EUR	7,500	175.14	1,313,550.00	4.40%	Action
FR0004125920	Amundi SA	EUR	17,500	46.16	807,800.00	2.70%	Action
IT0004998065	ANIMA Holding S.p.A.	EUR	245,000	3.23	791,350.00	2.65%	Action
NL0010273215	ASML Holding NV	EUR	6,000	137.16	822,960.00	2.75%	Action
FR0000051732	Atos SE	EUR	15,000	71.48	1,072,200.00	3.59%	Action
FR0000131104	BNP Paribas SA Class A	EUR	28,500	39.48	1,125,037.50	3.77%	Action
FR0000039299	Bolloré SA	EUR	303,453	3.50	1,062,085.50	3.56%	Action
FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	37,000	29.17	1,079,105.00	3.61%	Action
CH0012138530	Credit Suisse Group AG	CHF	100,000	10.80	958,534.51	3.21%	Action
FR0000130650	Dassault Systemes SA	EUR	8,855	103.70	918,263.50	3.07%	Action
DE0008232125	Deutsche Lufthansa AG	EUR	40,000	19.70	788,000.00	2.64%	Action
FR0012435121	Elis SA	EUR	60,000	14.55	873,000.00	2.92%	Action
FR0012789949	Europcar Mobility Group SA	EUR	115,000	7.87	904,475.00	3.03%	Action
FR0011476928	Fnac Darty SA	EUR	20,294	57.10	1,158,787.40	3.88%	Action
DE0006047004	HeidelbergCement AG	EUR	25,400	53.38	1,355,852.00	4.54%	Action
FR0000121485	Kering SA	EUR	2,500	411.60	1,029,000.00	3.44%	Action
IT0003856405	Leonardo SpA	EUR	100,000	7.68	767,800.00	2.57%	Action
FR0000120685	NATIXIS	EUR	260,000	4.12	1,070,940.00	3.59%	Action
FR0000131906	Renault SA	EUR	9,934	54.55	541,899.70	1.81%	Action
DE0007164600	SAP SE	EUR	12,500	86.93	1,086,625.00	3.64%	Action
FR0000121972	Schneider Electric SE	EUR	14,693	59.72	877,465.96	2.94%	Action
FR0013227113	Soitec SA	EUR	16,000	50.60	809,600.00	2.71%	Action
FR0012757854	SPIE SA	EUR	100,000	11.59	1,159,000.00	3.88%	Action
NL0000226223	STMicroelectronics NV	EUR	95,000	12.49	1,186,075.00	3.97%	Action
CH0012255151	Swatch Group Ltd. Bearer	CHF	3,750	286.70	954,207.79	3.19%	Action
IT0005239360	UniCredit S.p.A.	EUR	100,000	9.89	989,400.00	3.31%	Action
FR0000120271	Total SA	EUR	15,000	46.18	692,700.00	2.32%	Action
DE0007472060	Wirecard AG	EUR	6,350	132.80	843,280.00	2.82%	Action
FR0013176526	Valeo SA	EUR	20,000	25.51	510,200.00	1.71%	Action
FR0011201888	DOM OPPORTUNITES 1-3 C	EUR	787	1,077.28	847,819.36	2.84%	OPCVM
R USD/EUR 26/10/18	R USD/EUR 26/10/18		1,565,000		-444.88	0.00%	SWAP de change
I USD/EUR 26/10/18	I USD/EUR 26/10/18		512,000		-145.54	0.00%	SWAP de change
VT2 USD EUR 07 12	VT2 USD EUR 07 12 18		-68,000		0.00	0.00%	SWAP de change
VT G1 USD 101218	VT G1 USD 101218		-65,000		299.64	0.00%	SWAP de change
VT G1 USD EUR 27/	VT G1 USD EUR 27/12		-202,000		576.69	0.00%	SWAP de change
VT USD EUR 07 12	VT USD EUR 07 12 18		-27,000		183.47	0.00%	SWAP de change
VT USD 29/11/18	G VT USD 29/11/18 G2		-259,000		715.18	0.00%	SWAP de change
Compte courant		EUR			658,785.16	2.21%	Liquidité
Compte de provisions coupons mis en paiement		EUR			15,317.81	0.05%	Liquidité
Compte de provision pour frais de gestion		EUR			-43,534.48	-0.15%	Liquidité
Compte de provision pour Commissions de surperformance		EUR			-0.01	0.00%	Liquidité
Compte de provision droits acquis		EUR			-10,337.67	-0.03%	Liquidité

En date de fin de période, le fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est principalement investi sur les secteurs de :

- Banque / Assurance / AM : 23.6%

- SSII / Techno : 22.6%
- Conso. Cycliq. / Auto : 15.9%
- Matériaux / BTP : 8.2%
- Biens Equipt / Industrie : 6.8%
- Conso. Non Cycliq. / Luxe : 6.6%
- Holding / Autres : 3.6%
- Services Entreprise : 2.9%
- Aéro / Défense : 2.6%
- Pétrole / Para-Pétrole / Mat.1ères : 2.3%

Engagement hors Bilan : Néant

Indicateur des mouvements : liste des 10 principaux achats et ventes (en terme de montant) sur la période :

Date d'Op	Date Valeur	Libellé	ISIN Code	ShortName	Currency	Quantité	Cours exec	Montant brut en Euros
ACHATS :								
10/05/2018	14/05/2018	Achat	FR0000131104	BNP Paribas SA Class A	EUR	30,000	62.21	1,866,423.00
22/06/2018	26/06/2018	Achat	FR0000120404	Accor SA	EUR	39,500	43.09	1,702,062.90
25/09/2018	27/09/2018	Achat	CH0012138530	Credit Suisse Group AG	CHF	125,000	15.33	1,696,744.91
22/06/2018	26/06/2018	Achat	FR0000120271	Total SA	EUR	33,000	51.28	1,692,348.90
13/09/2018	17/09/2018	Achat	DE0008404005	Allianz SE	EUR	9,000	186.08	1,674,757.80
06/03/2018	08/03/2018	Achat	IT0005239360	UniCredit S.p.A.	EUR	100,000	16.61	1,661,440.00
01/06/2018	05/06/2018	Achat	it0005239360	UniCredit S.p.A.	EUR	110,000	14.66	1,612,523.00
13/04/2018	17/04/2018	Achat	LU1598757687	ArcelorMittal SA	EUR	60,000	26.68	1,600,536.00
03/08/2018	07/08/2018	Achat	SE0000108656	LM Ericsson Telefon AB Class B	SEK	230,000	70.66	1,577,767.44
23/08/2018	27/08/2018	Achat	NL0010273215	ASML Holding NV	EUR	9,000	174.64	1,571,722.20
VENTES :								
12/09/2018	14/09/2018	Vente	FR0000120628	AXA SA	EUR	-100,000	21.84	2,184,040.00
22/03/2018	26/03/2018	Vente	NL0010273215	ASML Holding NV	EUR	-11,500	172.49	1,983,682.15
04/04/2018	06/04/2018	Vente	FR0000121329	Thales SA	EUR	-20,000	99.08	1,981,682.00
11/04/2018	13/04/2018	Vente	BE0974293251	Anheuser-Busch InBev SA/NV	EUR	-21,500	86.78	1,865,845.25
01/08/2018	03/08/2018	Vente	FR0000121501	Peugeot SA	EUR	-75,000	24.57	1,843,072.50
16/01/2018	18/01/2018	Vente	FR0000120404	Accor SA	EUR	-40,000	46.06	1,842,504.00
11/05/2018	15/05/2018	Vente	lu1598757687	ArcelorMittal SA	EUR	-60,000	30.68	1,840,602.00
25/09/2018	27/09/2018	Vente	FR0000130577	Publicis Groupe SA	EUR	-35,561	51.60	1,835,029.39
22/06/2018	26/06/2018	Vente	FR0000125346	Ingenico Group SA	EUR	-24,556	73.71	1,809,951.55
10/05/2018	14/05/2018	Vente	IT0005239360	UniCredit S.p.A.	EUR	-100,000	17.77	1,777,450.00

Analyse de l'encours du fonds

L'encours du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est en date de fin de période de 29.9 millions d'euros. L'encours du fonds est investi à 95.1 % (taux exposition action) à la fin de la période concernée.

Analyse de la gestion du fonds

Le fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est géré selon un modèle de gestion discrétionnaire intervenant sur les marchés actions de la zone euro principalement et recherchant à optimiser la performance à long terme. Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, l'Eurostoxx50 Net Return, sur la durée de placement recommandée. En effectuant une gestion qui privilégie l'analyse de l'évolution de l'économie afin d'améliorer la détection de secteurs et de valeurs présentant un potentiel de revalorisation, le FCP privilégie les actions à capitalisation élevée de la Zone Euro sans contrainte de répartition sectorielle particulière. La surperformance historique par rapport à l'indice Eurostoxx50 Net Return est donc atteinte par l'analyse de la situation économique et une sélection de valeurs adéquate (stock picking).

L'année 2018 s'est déroulée en deux parties bien distinctes avec un 1^{er} semestre soutenu par une économie porteuse et un 2nd semestre marqué par des inquiétudes géopolitiques et macro-économiques. Au final, l'année s'est terminée avec une forte baisse des indices actions et une profonde aversion aux risques.

Dans ce contexte, le fonds a été pénalisé par une exposition élevée aux secteurs cycliques et financiers. Néanmoins, la faiblesse des valorisations pourrait s'avérer être une opportunité si le recul des matières premières, la baisse de l'€//\$ et des taux particulièrement favorables se traduisaient par un rebond de l'économie en Eurozone au 2nd semestre 2019.

Gestion de la trésorerie

La trésorerie du fonds est majoritairement investie dans des OPCVM (UNION PEA SECURITE / FR0010455808) dans la limite de 10% de l'actif net (contrainte réglementaire).

Le reliquat est éventuellement placé dans des BTF échéance 3 mois à 6 mois. Mais compte tenu des faibles taux de rendement et des coûts fixes de transaction prélevés par le dépositaire, les placements en BTF ont un rendement nul voir négatif sur des échéances à court terme. De ce fait, les placements en BTF sont réalisés lorsque les liquidités du fonds sont supérieures à 10% de l'actif net (après investissement en OPCVM de trésorerie).

Informations relatives à la performance de l'OPCVM

La performance du fonds sur la période s'élève à - :

- -23.1% pour la part I -23.9% pour la part R
- -21.0% pour la part I\$ -22.3% pour la part R\$

Rappelons que cette performance ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Frais courants*

Sur la durée de l'exercice 2018 (du 29/12/2017 au 31/12/2018) les frais courants de gestion représentent :

- Pour la part I : 1.96% de l'actif net moyen (Frais de fonctionnement et de gestion : 1.00 % + Commissions de mouvement : 0.96%)
- Pour la part R : 2.96% de l'actif net (Frais de fonctionnement et de gestion : 2.00% + Commissions de mouvement : 0.96%)
- Pour la part I\$: 1.96% de l'actif net moyen (Frais de fonctionnement et de gestion : 1.00 % + Commissions de mouvement : 0.96%)
- Pour la part R\$: 2.96% de l'actif net (Frais de fonctionnement et de gestion : 2.00% + Commissions de mouvement : 0.96%)
- Commission de surperformance part I : 0.03%
- Commission de surperformance part R : 0.00%
- Commission de surperformance part I\$: 0.04%*
- Commission de surperformance part R\$: 0.00%*

* Pour les part I\$ et R\$, la commission de surperformance est calculée sur la période du 19/05/2017 au 31/12/2018

Vie juridique : principaux changements intervenus dans le fonds

Décembre 2018 : mutation simple du fonds permettant l'intervention sur les Instruments Financiers à Terme (IFT) simples :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change.

- titres intégrant des dérivés, utilisés à titre d'exposition au risque d'action. Ces instruments n'entraînent pas une surexposition du portefeuille

Opération d'acquisition et cessions temporaire de titres

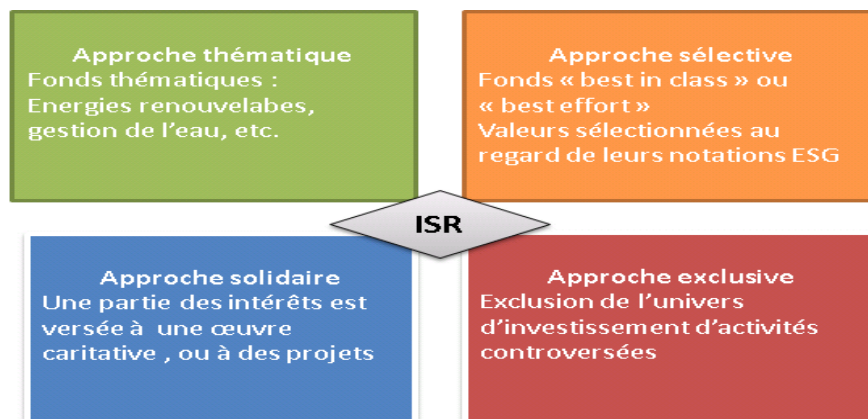
Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre

Politique ISR :

I. ISR en bref

L'investissement socialement responsable (ISR) rassemble toutes les démarches de prise en compte des problématiques extra-financières (Environnement, Social et Gouvernance) dans le processus d'investissement.

Les professionnels de l'ISR distinguent actuellement quatre approches visant à intégrer des critères extra-financiers dans les décisions d'investissement :



II. Principe pour l'investissement responsable - PRI

Chacune de ces approches fait l'objet d'un « activisme » plus ou moins prononcé de la part de leurs représentants :

- Dialogue ou pression sur les entreprises ne respectant pas certains critères ESG et médiation éventuelles
- Utilisation des droits de vote en Assemblée Générale

Les « Principes pour l'Investissement Responsable » (PRI) ont été mis en place en 2006 par les principaux investisseurs mondiaux avec le soutien continu du Programme des Nations Unies pour l'Environnement Initiative Financière (EIF) et le Pacte Mondial des Nations Unies. Au nombre de six, ces principes visent l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion au sens large. Les signataires des PRI bénéficient d'un cadre de travail leur permettant de

conforter leurs pratiques d'investissement sur la voie d'une économie mondiale plus stable, promouvant ainsi une société écologiquement et humainement soutenable.

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Plus d'information sur l'ISR et les PRI sur les sites:

- **de Novethic**, le centre de ressources sur la responsabilité sociale de l'entreprise et l'investissement socialement responsable (ISR) - www.novethic.fr.
- **des PRI**, www.unpri.org

III. Approche et Politique ISR

PHILIPPE HOTTINGUER Et Cie Gestion considère que l'intégration des critères ESG peut impacter positivement la performance du portefeuille d'investissement. De ce fait des critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance) peuvent être pris en compte dans l'évaluation et la sélection des valeurs.

Cependant aucune notation extra-financière et aucun filtre sectoriel ne sont appliqués dans l'évaluation et la sélection des valeurs.

Cette politique est sous la supervision du comité d'investissement.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2018

PHCG EUROPEAN MACRO PICKS

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Informations à caractère déontologique

PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GESTION dispose d'une procédure formalisée de sélection des contreparties, basée sur des critères de coût, de qualité d'exécution, de diversité et de traitement administratif des opérations. Périodiquement et au moins une fois par an, la liste des contreparties autorisées est passée en revue afin d'y apporter toute modification utile et nécessaire sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Procédure de sélection de contreparties autorisées :

1/ Toute opération avec une contrepartie (broker ...) fait l'objet au préalable d'une procédure d'accréditation

2/ La gestion des intermédiaires financiers est placée sous la responsabilité de la Direction Générale, qui procède :

- à l'autorisation des nouvelles contreparties ;
- à une revue de qualité des contreparties autorisées, (analyses des volumes traités, recherche, exécution (prix), B/O (confirmations, règlement livraison...)
- à toute décision nécessaire avec les contreparties (révision de tarif, demande d'amélioration de service, ...).

La fréquence de revue des contreparties autorisées est semestrielle.

3/ Les principaux critères de sélections des contreparties autorisées sont les suivants :

- solidité financière de la contrepartie
- notoriété de la contrepartie
- pertinence de l'analyse de la contrepartie
- capacité à traiter les types de produits envisagés, et positionnement sur le marché
- Prix

4/ Chaque année les intermédiaires financiers accrédités par la Société de Gestion font l'objet d'une évaluation.

Différents critères ont été retenus dans une grille d'évaluation permettant d'attribuer à chaque Broker une « note ». Cette évaluation permet ainsi de déterminer les besoins de la Société de Gestion vis-à-vis de ses brokers et de justifier le choix de ses intermédiaires financiers.

Procédure interne de Best execution

Les gérants passent (par téléphone et/ou par mail) leurs ordres auprès de leurs intermédiaires financiers en précisant :

- Le libellé
- La quantité
- Un cours limité de cas échéant

Le broker répond ensuite la quantité exécutée et le cours d'exécution.

Les ordres exécutés sont archivés par le Middle Officer dans un fichier Excel (Ordre exécutés.xls) qui reprend en outre :

- La date d'exécution
- Le code ISIN et le libellé
- Le cours d'exécution

A partir de cette information, nous devons réaliser un contrôle du cours d'exécution par nos Brokers.

Pour ce faire, nous réalisons sur l'ensemble des opérations exécutés un rapprochement :

- Du prix brut d'exécution
- Et le cours « plus bas » et le « cours plus haut » au jour de l'exécution (source FACTSET)

Si le cours d'exécution est compris entre le cours « plus bas » et le « cours plus haut » le contrôle est « OK » sinon le gérant est averti et une éventuelle réclamation est portée à l'intermédiaire financier.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

03/12/2018 : Caractéristiques de gestion : Ajout des instruments dérivés

03/12/2018 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour du prospectus avec le règlement Benchmark

03/12/2018 : Caractéristiques comptables : Intégration du tableau au niveau des conditions de souscription/rachats

03/12/2018 : Caractéristiques de gestion : Suppression de la directive 2003/48/CE au niveau du régime fiscal

03/12/2018 : Caractéristiques de gestion : Modification de l'article 3 du règlement

Politique de rémunération :

« La totalité des rémunérations des gérants et de l'ensemble du personnel intervenant sur le fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est pris en charge par la SGP Philippe Hottinguer et Cie Gestion. De ce fait le fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS ne supporte aucune charge de rémunération fixe ou variable liées aux gérants ni au personnel intervenant sur le fonds.

Les rémunérations globales du personnel intervenant sur l'ensemble de nos fonds (PHCG European Macro Picks, Olympus, Placeuro-CPH Equity, Placeuro Seahorse, Placeuro Harp) sont conformes à notre politique de rémunération disponible sur le site de la société (<https://www.philippehottinguer.com/fr/phhgestion/>) ou sur demande auprès de la société. Cette politique de rémunération mise en œuvre par la société de gestion ne conduit pas à une prise de risque excessive et elle est compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

A ce titre, la société a versé un montant total sur l'exercice 2018 de 165 000 € de rémunérations fixes brutes et 120 351 € de rémunérations variables brutes. »

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	29 256 261,03	56 073 156,51
Actions et valeurs assimilées	28 408 441,67	54 830 522,35
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	28 408 441,67	54 830 522,35
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négo-ciables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	847 819,36	1 242 634,16
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	847 819,36	1 242 634,16
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 361 737,65	567 332,14
Opérations de change à terme de devises	2 352 137,65	545 030,74
Autres	9 600,00	22 301,40
Comptes financiers	658 785,16	445 172,40
Liquidités	658 785,16	445 172,40
Total de l'actif	32 276 783,84	57 085 661,05

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	30 894 535,54	50 115 321,86
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 298 662,12	5 831 481,26
Résultat de l'exercice (a, b)	276 085,17	274 327,15
Total des capitaux propres	29 871 958,59	56 221 130,27
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	2 404 825,25	864 530,78
Opérations de change à terme de devises	2 350 953,09	554 334,08
Autres	53 872,16	310 196,70
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	32 276 783,84	57 085 661,05

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 463 232,05	1 246 709,14
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	1 463 232,05	1 246 709,14
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	8 548,08	3 544,86
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	8 548,08	3 544,86
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 454 683,97	1 243 164,28
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	808 361,85	965 409,53
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	646 322,12	277 754,75
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-370 236,95	-3 427,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	276 085,17	274 327,15

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R\$:

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I\$:

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0011101088	2 % TTC maximum	Actif net
I	FR0011109081	1 % TTC maximum	Actif net
R\$	FR0013253523	2 % TTC maximum	Actif net
I\$	FR0013253515	1 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0011101088	Néant
I	FR0011109081	Néant
R\$	FR0013253523	Néant
I\$	FR0013253515	Néant

Commission de surperformance

Part FR0011101088 R

10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive de la part par rapport à son indice de référence l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) calculé à partir de la dernière valeur liquidative de l'exercice comptable précédent ou, à défaut de la date de création de la part.

Pour le premier exercice de la part qui commence le 19/05/2017 et se termine le 31/12/2018, l'indicateur de référence est du 19/05/2017 au 16/10/2017 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) convertis en dollar au taux de change de clôture du jour de la VL et du 16/10/2017 au 31/12/2018 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) ».

Pour les parts en EUR :

Calculée selon la méthode indiquée, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en euro avant prise en compte de la provision de commissions de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 28/10/2011 (date de création de l'OPCVM en 28/10/2011) au 31/12/2012, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était l'EURO STOXX 50 dividendes réinvestis.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachat, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2012.

Part FR0011109081 I

10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive de la part par rapport à son indice de référence l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) calculé à partir de la dernière valeur liquidative de l'exercice comptable précédent ou, à défaut de la date de création de la part.

Pour le premier exercice de la part qui commence le 19/05/2017 et se termine le 31/12/2018, l'indicateur de référence est du 19/05/2017 au 16/10/2017 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) convertis en dollar au taux de change de clôture du jour de la VL et du 16/10/2017 au 31/12/2018 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) ».

Calculée selon la méthode indiquée, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en euro avant prise en compte de la provision de commissions de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 28/10/2011 (date de création de l'OPCVM en 28/10/2011) au 31/12/2012, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était l'EURO STOXX 50 dividendes réinvestis.

Pour les parts en EUR :

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachat, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2012.

Part FR0013253523 R\$

10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive de la part couverte par rapport à son indice de référence, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) calculé à partir de la dernière valeur liquidative de l'exercice comptable précédent ou, à défaut de la date de création de la part.

Pour le premier exercice de la part qui commence le 19/05/2017 et se termine le 31/12/2018, l'indicateur de référence est du 19/05/2017 au 16/10/2017 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) convertis en dollar au taux de change de clôture du jour de la VL et du 16/10/2017 au 31/12/2018 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) ».

Calculée selon la méthode indiquée, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en euro avant prise en compte de la provision de commissions de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 28/10/2011 (date de création de l'OPCVM en 28/10/2011) au 31/12/2012, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était l'EURO STOXX 50 dividendes réinvestis.

Pour les parts en USD :

Calculée selon la méthode indiquée libellée en dollar, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en dollar et couvert avant prise en compte de la provision de commissions de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 19/05/2017 au 16/10/2017, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était provisoirement l'EURO STOXX 50 dividendes réinvestis converti en dollar au taux change de clôture du jour de la VL.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachat, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2018.

Part FR0013253515 I\$

10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive de la part couverte par rapport à son indice de référence, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) calculé à partir de la dernière valeur liquidative de l'exercice comptable précédent ou, à défaut de la date de création de la part

Pour le premier exercice de la part qui commence le 19/05/2017 et se termine le 31/12/2018, l'indicateur de référence est du 19/05/2017 au 16/10/2017 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) convertis en dollar au taux de change de clôture du jour de la VL et du 16/10/2017 au 31/12/2018 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) ».

Pour les parts en USD :

Calculée selon la méthode indiquée libellée en dollar, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en dollar et couvert avant prise en compte de la provision de commissions de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 19/05/2017 au 16/10/2017, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était provisoirement l'EURO STOXX

50 dividendes réinvestis converti en dollar au taux change de clôture du jour de la VL.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachat, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2018.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Titres vifs actions : 0.3804% TTC maximum dont part fixe revenant au dépositaire : 25 EUR TTC pour les valeurs françaises, belges et néerlandaises 60 EUR TTC pour les autres valeurs étrangères Titres vifs obligation : 0,3804% TTC maximum dont part fixe revenant au dépositaire : 25 EUR TTC pour les valeurs françaises, belges et néerlandaises 45 EUR TTC pour les autres valeurs étrangères OPCVM et FIA forfait revenant 100% au dépositaire : 15 EUR TTC OPCVM et FIA commercialisés en France/admis Euroclear 40 EUR TTC OPCVM et FIA commercialisés à l'Etranger prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

Les actifs faisant l'objet d'opérations de financement sur titres et les garanties reçues sont conservés par le Dépositaire de l'OPCVM : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	56 221 130,27	47 650 377,55
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	15 530 805,36	14 101 451,06
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-30 443 013,74	-11 948 198,87
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 540 731,43	8 315 291,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 794 473,71	-1 690 943,51
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-804 634,04	-909 667,65
Différences de change	136 103,46	-35 994,12
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-11 161 012,56	461 059,86
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-9 455 684,19</i>	<i>1 705 328,37</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 705 328,37</i>	<i>1 244 268,51</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	646 322,12	277 754,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	29 871 958,59	56 221 130,27

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	658 785,16	2,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	658 785,16	2,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	CHF	CHF			Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	1 912 742,30	6,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 809 431,36	6,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 402,91	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	540 931,31	1,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2018
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	276 085,17	274 327,15
Total	276 085,17	274 327,15

	31/12/2018	29/12/2017
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	89 501,50	-4 735,94
Total	89 501,50	-4 735,94
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2018	29/12/2017
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	177 878,56	278 869,96
Total	177 878,56	278 869,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

31/12/2018	29/12/2017
-------------------	-------------------

II PART CAPI II \$		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 810,48	667,02
Total	4 810,48	667,02
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2018	29/12/2017
R1 PART CAPI R1 \$		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 894,63	-473,89
Total	3 894,63	-473,89
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 298 662,12	5 831 481,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 298 662,12	5 831 481,26

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-859 486,77	2 344 462,35
Total	-859 486,77	2 344 462,35
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-486 540,37	3 443 732,02
Total	-486 540,37	3 443 732,02
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
I1 PART CAPI II \$		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 893,61	34 709,91

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
II PART CAPI II \$		
Total	2 893,61	34 709,91
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
R1 PART CAPI R1 \$		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	44 471,41	8 576,98
Total	44 471,41	8 576,98
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2014	C1 PART CAPI R	17 584 562,13	125 565,885	140,04	0,00	0,00	0,00	4,10
	C2 PART CAPI I	3 394 833,33	2 382,000	1 425,20	0,00	0,00	0,00	53,04
31/12/2015	C1 PART CAPI R	24 701 050,61	153 959,003	160,44	0,00	0,00	0,00	24,52
	C2 PART CAPI I	8 595 368,86	5 215,800	1 647,95	0,00	0,00	0,00	265,64
30/12/2016	C1 PART CAPI R	18 290 059,72	114 435,775	159,83	0,00	0,00	0,00	-4,03
	C2 PART CAPI I	29 360 317,83	17 706,768	1 658,14	0,00	0,00	0,00	-25,90
29/12/2017	C1 PART CAPI R	22 496 826,77	124 536,082	180,64	0,00	0,00	0,00	18,78
	C2 PART CAPI I	33 170 940,78	17 539,690	1 891,19	0,00	0,00	0,00	212,23
	II PART CAPI. II	440 311,08	481,000	915,40	0,00	0,00	0,00	73,54
	R1 PART CAPI. R1	113 051,64	1 242,697	90,97	0,00	0,00	0,00	6,52
31/12/2018	C1 PART CAPI R	18 306 658,28	133 185,180	137,45	0,00	0,00	0,00	-5,78
	C2 PART CAPI I	10 313 583,93	7 095,306	1 453,57	0,00	0,00	0,00	-43,50
	II PART CAPI. II	182 687,90	241,000	758,04	0,00	0,00	0,00	31,96
	R1 PART CAPI. R1	1 069 028,48	14 414,819	74,16	0,00	0,00	0,00	3,35

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	57 773,87800	10 497 441,33
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-49 124,78000	-8 369 220,15
Solde net des Souscriptions / Rachats	8 649,09800	2 128 221,18
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	133 185,18000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 616,11600	3 030 804,36
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-12 060,50000	-21 157 167,08
Solde net des Souscriptions / Rachats	-10 444,38400	-18 126 362,72
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	7 095,30600	

	En quantité	En montant
II PART CAPI II \$		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	72,00000	67 679,20
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-312,00000	-231 745,68
Solde net des Souscriptions / Rachats	-240,00000	-164 066,48
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	241,00000	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R1 \$		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	21 154,26200	1 934 880,47
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-7 982,14000	-684 880,83
Solde net des Souscriptions / Rachats	13 172,12200	1 249 999,64
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	14 414,81900	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	29 111,91
Montant des commissions de souscription perçues	29 111,91
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	29 111,91
Montant des commissions de souscription rétrocedées	29 111,91
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 673,55
Montant des commissions de souscription perçues	1 673,55
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	1 673,55
Montant des commissions de souscription rétrocedées	1 673,55
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI II \$	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R1 \$	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	12 705,88
Montant des commissions de souscription perçues	12 705,88
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	12 705,88
Montant des commissions de souscription rétrocedées	12 705,88
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2018
FR0011101088 C1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	508 156,61
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	1 029,60
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2018
FR0011109081 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	265 286,21
Pourcentage de frais de gestion variables	0,03
Commissions de surperformance (frais variables)	8 948,41
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2018
FR0013253515 II PART CAPI II \$	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	4 818,36
Pourcentage de frais de gestion variables	-0,54
Commissions de surperformance (frais variables)	-2 612,35
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2018
FR0013253523 R1 PART CAPI R1 \$	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	22 697,16
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	37,85
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Changes à terme	2 352 137,65
Créances	Coupons et dividendes	9 600,00
Total des créances		2 361 737,65
Dettes	Changes à terme	2 350 953,09
Dettes	Frais de gestion	53 872,16
Total des dettes		2 404 825,25
Total dettes et créances		-43 087,60

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	29 256 261,03	97,94
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	28 408 441,67	95,10
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	847 819,36	2,84
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	9 600,00	0,03
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-53 872,16	-0,18
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	659 969,72	2,21
DISPONIBILITES	658 785,16	2,20
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	-590,42	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	1 774,98	0,01
ACTIF NET	29 871 958,59	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			28 408 441,67	95,10
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			28 408 441,67	95,10
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			28 408 441,67	95,10
TOTAL SUISSE			1 912 742,30	6,40
CH0012138530 CREDIT SUISSE GROUP	CHF	100 000	958 534,51	3,21
CH0012255151 SWATCH GROUP POR.	CHF	3 750	954 207,79	3,19
TOTAL ALLEMAGNE			5 387 307,00	18,03
DE0006047004 HEIDELBERGCEMENT ORD.	EUR	25 400	1 355 852,00	4,53
DE0007164600 SAP	EUR	12 500	1 086 625,00	3,64
DE0007472060 WIRECARD	EUR	6 350	843 280,00	2,82
DE0008232125 DEUTSCHE LUFTHANSA NOM.	EUR	40 000	788 000,00	2,64
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	7 500	1 313 550,00	4,40
TOTAL FRANCE			16 550 807,37	55,41
FR0000039299 BOLLORE	EUR	303 453	1 062 085,50	3,56
FR0000051732 ATOS	EUR	15 000	1 072 200,00	3,59
FR0000120271 TOTAL	EUR	15 000	692 700,00	2,32
FR0000120404 ACCOR	EUR	23 000	853 530,00	2,86
FR0000120685 NATIXIS	EUR	260 000	1 070 940,00	3,59
FR0000121485 KERING	EUR	2 500	1 029 000,00	3,44
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	14 693	877 465,96	2,94
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	37 000	1 079 105,00	3,61
FR0000130650 DASSAULT SYSTEMES	EUR	8 855	918 263,50	3,07
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	28 500	1 125 037,50	3,77
FR0000131906 RENAULT	EUR	9 934	541 899,70	1,81
FR0004125920 AMUNDI	EUR	17 500	807 800,00	2,70
FR0011476928 FNAC DARTY	EUR	20 294	1 158 787,40	3,88
FR0012435121 ELIS	EUR	60 000	873 000,00	2,92
FR0012757854 SPIE	EUR	100 000	1 159 000,00	3,88
FR0012789949 EUROPCAR MOBILITY GROUP	EUR	115 000	904 475,00	3,03
FR0013176526 VALEO	EUR	20 000	510 200,00	1,71

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	16 000	809 600,00	2,71
FR0013358041 BOLLORE NV JCE 010119	EUR	1 667	5 717,81	0,02
TOTAL ITALIE			2 548 550,00	8,53
IT0003856405 LEONARDO	EUR	100 000	767 800,00	2,57
IT0004998065 ANIMA HOLDING	EUR	245 000	791 350,00	2,65
IT0005239360 UNICREDIT REGR.	EUR	100 000	989 400,00	3,31
TOTAL PAYS-BAS			2 009 035,00	6,73
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	95 000	1 186 075,00	3,98
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	6 000	822 960,00	2,75
TOTAL Titres d'OPC			847 819,36	2,84
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			847 819,36	2,84
TOTAL FRANCE			847 819,36	2,84
FR0011201888 DOM OPPORTUNITES 1-3 FCP	EUR	787	847 819,36	2,84

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		USD

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		USD

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*